

«Une première en Suisse»

Bienne Sur l'emplacement de l'ancien magasin de bricolage Spiess, au cœur de la cité seelandaise, des logements devraient voir le jour. La coopérative Fab-a a présenté son projet «Emilja» ce mercredi.

Simon Leray
Adaptation Maeva Pleines

Les étagères ont disparu depuis longtemps, tout comme les accessoires de bricolage colorés. Seules quelques traces des ateliers organisés ces derniers mois témoignent encore d'une activité dans l'ancien magasin Spiess, situé au quai du Haut 6, juste à côté de la place Centrale.

Le commerce avait définitivement fermé ses portes fin 2023. Désormais, un nouveau chapitre doit s'écrire sur ce site. Ce mercredi, la coopérative Fab-a a ainsi dévoilé son intention d'y créer des logements pour environ 40 personnes et annoncé une procédure de planification inhabituelle. Le projet porte le nom d'«Emilja». Un hommage au fondateur de l'entreprise, Emil Spiess, associé à un «oui» en allemand. Façon d'affirmer: «Oui, nous mènerons ce projet à bien».

Démolition et reconstruction

Le bâtiment actuel doit être démolé et remplacé par une nouvelle construction. «Les expertises ont montré que l'immeuble Spiess existant ne peut pas être réutilisé», explique la coopérative. Le futur bâtiment devrait atteindre une hauteur comparable à celle de la Maison Farel voisine. «Environ six étages», précise Giovanna Massa, présidente de Fab-a.

La coopérative gère déjà depuis 2014 un ensemble de 20 logements pour 55 personnes à la ruelle de la Fabrique 1. Comme pour son premier projet, elle souhaite que les habitants s'engagent à vivre sans voiture. Chaque personne disposerait d'un espace d'environ 35 m², complété par des espaces communs. Une règle de base est prévue pour l'occupation: «Le nombre de pièces moins un détermine le nombre minimal de résidents.»



Le commerce Spiess, ouvert en 1965, se trouvait dans cette cour arrière derrière la place Centrale.

archives/Matthias Käser

La coopérative applique le principe du loyer au prix de revient. «Cela signifie que le loyer couvre uniquement les investissements et les frais d'exploitation, sans bénéfice», souligne Giovanna Massa. Le montant des loyers du futur projet reste à définir. «Il dépendra des souhaits des futurs habitants», poursuit-elle.

Processus participatif

L'originalité du projet réside notamment dans la méthode de réalisation choisie: au lieu d'un concours d'architecture, Fab-a mise sur la participa-

tion. Une plateforme numérique permettra de soumettre des idées. Un groupe de développement réunissant professionnels et non-spécialistes sera chargé de les recueillir et d'en évaluer la pertinence. «Notre hypothèse est qu'une approche collective et participative génère de meilleures solutions», affirme Giovanna Massa. «C'est une première en Suisse», ajoute le responsable communication, Kaspar Meuli.

La Ville de Bienne soutient également l'initiative. Pour la responsable de l'urbanisme Sabine Gresch, le projet est «exem-

plaire pour le développement du centre-ville biennois». Un partenariat avec la Commune est indispensable concernant la cour intérieure, actuellement occupée par des places de stationnement de l'administration.

La Ville prévoit de réduire ces places et de revaloriser l'espace. «Nous gagnerons ainsi aussi une cour intérieure, et la coopérative pourra l'utiliser comme espace extérieur», motive Sabine Gresch, en évoquant le principe du «Gaining by Sharing» – gagner collectivement en partageant. Selon Sabine Gresch, ce modèle illustre la

manière dont l'aménagement urbain en densification peut réellement fonctionner. «Le développement interne ne peut se réaliser qu'à travers la coopération.» La cour pourrait devenir «un lieu de calme au cœur de la ville».

Utilisation transitoire

Dès le 1er octobre, la coopérative prendra possession du bâtiment pour une utilisation transitoire de deux ans. Sont prévus: un espace de convivialité pour jouer ou manger ensemble, une production de cidre au sous-sol et un «labo-

Le projet est exemplaire pour le développement du centre-ville biennois.



Sabine Gresch
Responsable de l'urbanisme

ratoire Emilja» destiné aux ateliers de planification.

La phase de planification doit durer neuf mois. Puis, en septembre 2027, l'assemblée générale de la coopérative devra se prononcer sur le projet final. En cas de feu vert, les logements pourraient être disponibles d'ici à trois ou quatre ans.

La coopérative s'est engagée contractuellement à déposer une demande de permis de construire dans les deux ans suivant la signature du contrat. Le bail à construction avec Emil Spiess SA a été conclu fin juin.

AU CŒUR DE LA DÉPUTATION

Investissons pour protéger les femmes

Marina Zuber
PS, Moutier



Le Journal du Jura ouvre ses colonnes aux membres de la Députation francophone au Grand Conseil. A tour de rôle, chaque élue et élu est libre de traiter le sujet de son choix relatif à son engagement au niveau cantonal. Ce contenu ne reflète pas forcément l'avis de la rédaction.

Au moment où j'écris ces lignes, je vis mes dernières heures comme députée du Grand Conseil bernois. A l'heure de dresser un bilan politique, un point noir subsiste à mes yeux et une problématique m'émeut particulièrement.

Chaque année, des femmes meurent sous les coups de ceux qui prétendaient les aimer. Ce mot terrible – «féminicide» – ne devrait exister dans aucune langue. Pourtant, il s'impose à nous comme une réalité insoutenable. Ces vies arrachées rappellent que la violence faite aux femmes n'est pas une succession de drames isolés, mais un problème de société, enraciné dans les rapports de pouvoir et les inégalités persistantes

entre femmes et hommes. Chaque canton doit avoir l'ambition politique et morale de dire: plus jamais ça! Mais les mots ne suffisent pas. Il faut des actes, des moyens et une vision claire. Je souhaite que notre pays devienne un modèle de protection et de prévention et, à mon échelle, que les cantons de Berne et du Jura soient précurseurs. Des pays comme l'Espagne ont montré qu'un investissement déterminé dans ce domaine porte réellement ses fruits.

Cela implique d'abord d'assurer que chaque femme menacée trouve immédiatement une porte ouverte, un lieu sûr, une oreille attentive et une protection efficace. Il faut ainsi renforcer les ressources des asso-

ciations, des centres LAVI, des foyers et des services sociaux, car ce sont souvent eux qui sauvent des vies dans l'urgence et font un travail précieux. Avec davantage de moyens, un vrai travail de visibilité, de prévention et de prise en charge pourra être accompli.

Cela exige aussi de former systématiquement et spécifiquement la police, la justice, les professionnelles et professionnels de santé et de l'éducation à reconnaître les signaux d'alerte, à agir vite, à protéger. Les femmes menacées doivent pouvoir compter sur nos institutions et les considérer comme des ressources.

Enfin, lutter contre les féminicides, c'est aussi agir en amont:

éduquer les jeunes générations à l'égalité entre femmes et hommes, au respect, à l'égalité des droits et à la liberté de dire «non». C'est travailler à déconstruire les stéréotypes de genre et à bâtir une société où l'amour ne rime jamais avec domination, emprise ou violence. Là aussi, les associations et écoles ont besoin de moyens à ces fins.

A l'heure de quitter ce cénacle, mon vœu pour le Canton de Berne (mais aussi tous les autres!) est simple, mais exigeant: que plus aucune femme ne craigne pour sa vie parce qu'elle est une femme. Que nous ayons le courage collectif de placer la dignité et la sécurité des femmes au cœur de nos choix politiques. Que nous

disions, ensemble, avec force et sans détour: la vie des femmes compte, et nous ne les laisserons pas tomber.

Outre le côté politique, chacun doit avoir conscience que des violences peuvent subvenir très près de nous, dans notre entourage. Nous ne devons pas fermer les yeux mais tendre la main. Rester attentifs et fermes: aucun signe de violence, physique ou psychologique, n'est excusable.

Les élections approchant, cette problématique doit être au cœur des programmes des candidates et des candidats. Et les électrices et les électeurs doivent en tenir compte au moment d'exercer leur droit de vote.